

07 mar 2017 -13:50

« MIRIAM » aide les femmes monoparentales à reprendre le contrôle de leur vie et à sortir de la pauvreté

Bruxelles, le 7 mars 2017. À l'approche de la journée internationale des femmes, le Vrouwenraad, le conseil des femmes néerlandophones de Belgique, la secrétaire d'État à la Lutte contre la pauvreté, Zuhair Demir, et le SPP Intégration sociale se sont unis pour présenter MIRIAM, leur projet spécifiquement destiné aux femmes monoparentales bénéficiaires d'un revenu d'intégration.

Né du constat que les femmes en situation de monoparentalité faisant appel au CPAS présentaient une vulnérabilité particulière, le projet MIRIAM vise à leur offrir un accompagnement intensif qui leur redonne confiance en l'avenir et leur permet de sortir de la pauvreté.

Quelques chiffres

En Belgique comme ailleurs, la pauvreté touche toujours plus les femmes que les hommes. D'après une analyse effectuée par le SPP IS, les femmes représentent 52,8% de la population ayant bénéficié du revenu d'intégration en 2016, contre 47,2% d'hommes. La majorité de ces femmes (43%) avaient une famille à charge. À titre de comparaison, la proportion de bénéficiaires masculins ayant une famille à charge n'atteint que 12,5%. En y regardant de plus près, on constate même que la grande majorité des mères bénéficiaires (87,7%) sont en fait seules à la tête de leur ménage composé d'un ou plusieurs enfants.

Un public confronté à des problèmes multiples

Les mamans seules doivent surmonter plusieurs obstacles. Les études démontrent notamment que leur situation les désavantage sur le marché du travail en raison de notre société fortement basée sur le modèle de ménage à double revenu et la famille traditionnelle dite 'nucléaire'. Elles ont ainsi moins de possibilités de négocier un équilibre entre vie professionnelle et vie familiale qui soit tenable. Qui dit revenu limité dit aussi difficulté à trouver un logement décent et un lieu d'accueil abordable. Pour autant qu'elles osent franchir le pas, ces femmes ne savent pas non plus exactement comment demander de l'aide et faire valoir leurs droits sociaux. Le manque de contacts sociaux et le risque d'isolement caractérisent également ces familles monoparentales, allant jusqu'à miner leur confiance en elles, pourtant déjà ébranlée.

Le projet MIRIAM

L'objectif principal du projet est de réunir ces femmes et de créer un groupe sécurisant au sein duquel elles peuvent confier leurs problèmes. Ce groupe est encadré par un collaborateur du CPAS qui dispose de suffisamment de temps pour améliorer l'empowerment de ces femmes selon une approche holistique et qui peut compter sur le soutien des associations de femmes locales.

L'accompagnement intensif de ces mères monoparentales repose sur deux axes : le travail de groupe, qui privilégie l'aspect social, et le travail individuel réalisé par les case managers.

Magda De Meyer, présidente du Vrouwenraad : « *Nous sommes devenues plus fortes et last but not least : nous avons décidé de ne plus perdre de vue cette thématique. De plus en plus d'associations de femmes sont prêtes à ancrer cette problématique dans leur travail quotidien. Sur base de ces expériences, nous avons développé MIRIAM car nous pensions que les mamans en situation de monoparentalité ne font pas*

seulement face à des problèmes financiers. Elles sont aussi confrontées à la solitude, la difficile gestion du temps et la conciliation de la vie professionnelle et familiale, à des problèmes de santé, de logement, de soutien à la parentalité, etc. Nous avons beaucoup appris grâce à toutes ces mamans ».

Recommandations issues du projet

Sur la base de l'expérience acquise grâce aux cinq CPAS pilotes (Charleroi, Namur, Molenbeek-Saint-Jean, Gand et Leuven), le Vrouwenraad demande aux décideurs politiques du niveau local, régional et fédéral de prendre sans plus tarder des mesures supplémentaires dans trois domaines : le logement, l'accueil des enfants et l'emploi.

Pour ce qui est du lieu de vie, les femmes en situation de monoparentalité bénéficiant d'un revenu d'intégration ne parviennent pas toujours à trouver un logement (social) adéquat, l'offre étant insuffisante et/ou inadaptée à leurs besoins. Le Vrouwenraad plaide dès lors en faveur d'une politique par laquelle chaque CPAS aide la bénéficiaire à chercher activement un logement décent. Lorsqu'il y a un manque d'agence immobilière sociale, le CPAS devrait prendre l'initiative d'en créer une.

Trouver un lieu d'accueil abordable et adapté est l'une des principales voies menant à l'activation. Le Vrouwenraad aimerait que les CPAS puissent conclure des accords avec des lieux d'accueil, des services pour enfants malades et des centres d'accueil occasionnel. Pour pouvoir garder leur emploi, les femmes monoparentales doivent aussi avoir accès à un accueil extrascolaire abordable.

Le Vrouwenraad souligne enfin la nécessité de mieux accompagner ce groupe cible pendant et après une mise à l'emploi via l'article 60. Une femme en situation de monoparentalité qui a retrouvé confiance en elle ne demande qu'à travailler. Encore faut-il qu'elle soit suffisamment mobile : tout le monde ne dispose pas d'un véhicule personnel et les transports publics ne permettent pas toujours d'arriver à l'heure à la crèche et ensuite au travail. Dans ce domaine également, le CPAS peut prendre des initiatives telles que proposer un transport collectif, intervenir dans les frais d'obtention du permis de conduire, etc.

Plus d'info: <http://www.mi-is.be/fr/themes/pauvrete/pauvrete-et-monoparentalite/miriam-1>

SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie
Sociale et Politique des Grandes Villes
Boulevard du Jardin Botanique 50 boîte 165
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 508 85 86
<http://www.mi-is.be>

Jan De Coninck
Porte-parole
+32 475 824 160
+32 2 508 86 95
jan.deconinck@mi-is.be